

POLARIS

Conclusion du groupe de travail sur le poste de rondier

Le projet est mort, paix à son âme !

Depuis l'annonce du plan de compétitivité qui prévoit la suppression du poste de rondier, tout laissait à penser que le travail, son organisation et les conditions de sa réalisation étaient conçus, par la direction, comme une variable d'ajustement, et non comme un levier d'amélioration de la performance de l'atelier.

L'ensemble du personnel de Polaris a dès lors montré son mécontentement et sa détermination. Le conflit de l'automne dernier suivi par l'ensemble des équipes postées a été suspendu par la seule signature CFDT d'un relevé de décision qui mettait en place des instances opérationnelles (groupe de travail).

Depuis le début d'année ce groupe de travail (composé, hélas, uniquement d'élus CFDT) se réunit chaque Mardi pour étudier la faisabilité ou non du plan de compétitivité.

Après une étude minutieuse, consciencieuse et en respectant le cahier des charges validé par le Comité de Direction Usine (CDU), le groupe de travail a conclu (le 6 avril) à la non-faisabilité de cette suppression de ligne de poste car elle dégraderait les conditions de travail et impacterait la sécurité tant du personnel que des installations, entraînant ainsi une détérioration de la santé au travail.

Nous avons touché du doigt, la vacuité du travail effectué en amont par quelques technocrates de RHODIA qui se sont contentés d'appliquer un chiffre brut de réduction des effectifs, afin d'atteindre leurs primes pécuniaires d'objectif personnel !

Maintenant, il est probable que nos dirigeants souhaitent améliorer le fonctionnement de l'organisation actuelle de l'atelier.

La CFDT, toujours ouverte au dialogue, est prête.

Mais pour cela, la direction doit reconsidérer sa conception de la performance et ses différentes composantes, pour élargir son approche en intégrant notamment les dimensions organisationnelles et humaines.

Elle doit redonner du sens au travail !

Pour la CFDT, il est nécessaire de prendre en compte cette dimension humaine de la performance en sécurisant les parcours professionnels, en valorisant les compétences acquises et faire des conditions de travail un levier important d'amélioration. Mais ceci est un autre débat...

En attendant, une réunion de rendu de décision du CDU auprès du groupe de travail était planifiée le 20 avril 2010. Celle-ci a été annulée, par la direction, la veille sans raison apparente !

Les membres CFDT du groupe de travail s'interrogent sur ce choix car le relevé de décisions d'octobre 2009 et tous les signaux locaux indiquaient que le CDU validerait la démonstration de l'instance opérationnelle.

Il ne faudrait pas, qu'à l'instant où RHODIA souhaite donner plus d'autonomie aux directeurs de sites, qu'un dirigeant de son bureau feutré donne une directive contraire... Jean-Pierre CLAMADIEU ayant, par ailleurs, déclaré à la presse « Nous sommes aujourd'hui dans une sortie de crise très favorable ».

Les salariés postés de Polaris, soutenu par la CFDT, sont prêts à repartir en conflit pour sauvegarder leur emploi et leur santé.

Nous ne perdrons pas la vie à la gagner !

Avec la CFDT, des choix, des actes, des résultats !

Adhérez à la CFDT !